



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°7

Page 1 sur 4

Réunion du 17 novembre 2025

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mmes DELORT Catherine. DUTHIN Patricia. MM. BARIS Jean François. FERCHAUD Philippe. REPENTIN Eric.

En Visio : M. KOUROGHLI Jamel.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

SD3 – (amende 40 €) :

Poule B – SAINTES FOOTBALL ES 2 – match n° 53957344 du 02/11/2025 (2^{ème} forfait)

SD4 – (amende 40 €) :

Poule A – CAP AUNIS ASPTT FC 3 – match n° 53966097 du 08/11/2025 (1^{er} forfait)

Poule A – ANDILLY AS 2 – match n° 53966150 du 16/11/2025 (2^{ème} forfait)

Poule B – SOUBISE PORT DES BARQUES 2 – match n° 53966286 du 15/11/2025 (1^{er} forfait)

Poule E – ILE D'OLÉRON FOOT 3 – match n° 53967165 du 15/11/2025 (1^{er} forfait)

CRITERIUM SENIORS A8 – (amende 10 €) :

Poule B – FC RETHAIS 5 – match n° 54923727 du 14/11/2025 (1^{er} forfait)

Poule C – ENT CHANIERIS/CHERAC 3 – match n° 54923761 du 14/11/2025 (1^{er} forfait)

CHALLENGE CHARENTE MARITIME – (amende 35 €) :

FC FOURAS ST LAURENT 1 – match n° 55062422 du 09/11/2025

GEMOZAC US 3 – match n° 55062427 du 09/11/2025

COUPE DES VÉTÉRANS – (amende 35 €) :

GEMOZAC US 4 – match n° 54563668 du 31/10/2025

E.S.A.B.96 FC2 – match n° 54563722 du 31/10/2025

ENT ST JUST/BOURCEFRANC 2 – match n° 54563724 du 07/11/2025

ENT US AULNAY EHVS 3 – match n° 54560527 du 31/10/2025 (forfait général pour la COUPE VÉTÉRANS)

U16-U18 F A11 – (amende 20 €) :

Poule A – ANGOULEME CHTE FC 1 – match n° 54473666 du 29/10/2025 (1^{er} forfait)

U14-U15 – (amende 20 €) :

Poule E D3 - ILE D'OLÉRON FOOT 2 – match n° 54089826 du 08/11/2025 (1^{er} forfait)

Poule F D3 - ESAB 96 FC/ESPB 2 – match n° 54090046 du 15/11/2025 (1^{er} forfait)



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°7

Page 2 sur 4

U12-U13 – (amende 20 €) :

Poule M D4 – **SOUBISE PORT DES BARQUES 1** – match n° 54090700 du 18/10/2025 (1^{er} forfait)

Poule F D3 - **FOURAS ST LAURENT 1** – match n° 54107333 du 08/11/2025 (1^{er} forfait)

MATCHS ARRETÉS

Match n° 54011712 du 16/11/2025 en D4 POULE D ENT RETAUD CHERMIGNAC 1– DRAGONS VERTS FCBVT 1 :

Match arrêté à la 20^{ème} minute. Blessure grave d'un joueur du Club de l'entente de RETAUD CHERMIGNAC. La commission des Championnats Coupes et Challenges a décidé de faire rejouer le match dimanche 11 janvier 2026 à 15 heures.

Match n° 53966285 du 16/11/2025 en D4 POULE B DIABLES ROUGES BCY 3 – FC FOURAS ST LAURENT 2 :

Match arrêté à la 30^{ème} minute. Terrain impraticable.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a décidé de faire rejouer le match dimanche 14 décembre 2025 à 15 heures.

PROCÉDURE NON RESPECTÉE POUR FORFAIT

Match n° 54090700 du 18/10/2025 en U12-U13 POULE M D4 SOUBISE PORT DES BARQUES 1 – ST GEORGES DES COTEAUX 2

Procédure non respectée pour FORFAIT. Amende de 45 euros pour le Club **SOUBISE PORT DES BARQUES**.

NON UTILISATION DE LA F.M.I

Match n° 54089281 du 08/11/2025 en U14-U15 POULE D D3 LA ROCHELLE ES 2 -ETOILE MARITIME FC 2

Feuille de match non informatisée.

Amende de 40 € au Club **LA ROCHELLE ES**.

Match n° 54014339 du 11/10/2025 en U12-U13 POULE J D4 LA ROCHELLE ES 4 - L.J.L.T. 1

Feuille de match non informatisée.

Amende de 40 € au Club **LA ROCHELLE ES**.

Match n° 54014022 du 27/09/2025 en U12-U13 POULE G D3 BOUTONNAIS AVIRON 1 – ROCHEFORT FC 4

Feuille de match non informatisée.

Amende de 40 € au Club **d'AVIRON BOUTONNAIS**.

Match n° 54013541 du 08/11/2025 en U12-U13 POULE E D3 ETOILE MARITIME FC 2 – AUNIS AVENIR FC 2

Feuille de match non informatisée.

Amende de 40 € au Club **d'ETOILE MARITIME FC 2**.

FRAIS ARBITRAGE

Match n° 53966097 du 08/11/2025 en D4 POULE A CANTON COURCON FC 2 – CAP AUNIS ASPTT FC 3

La commission des Championnats Coupes et Challenge a pris connaissance des mails du 09/11/2025 de Monsieur JP SORIGNET, de Monsieur Éric REPENTIN et celui du 08/11/2025 de Monsieur AUDOUYS Éric. Les frais kilométriques de 57.60 euros de Monsieur AUDOUYS Eric (arbitre de la rencontre) seront payés par le Club de CAP AUNIS ASPTT FC.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°7

Page 3 sur 4

FEUILLES DE MATCHS EN RETARD

D2 – (amende 40 €) :

DOMPIERRE STE SOULLE 3.

U12-U13 – (amende 20 €) :

LA ROCHELLE ES 4 – AVIRON BOUTONNAIS 1.

FEUILLES DE PLATEAUX / DÉFIS U11 (amende 20 €) :

ETOILE MARITIME F.C – ENT.SOUBISE PORT DES BARQUES – A.S. PORTUGAIS LA ROCHELLE.

FEUILLES DE PRÉSENCE PLATEAUX U8-U9 du 11/10/2025 – (amende 20 €) :

LOISIRS ET JEUNESSE LE THOU – ROCHEFORT (X2) - AS VERINOISE – US ST GENIS DE SAINTONGE
TREFLE SP REAUX - US SAUJON – AVIRON BOUTONNAIS – F.C PERIGNY.

FEUILLES DE PRÉSENCE PLATEAUX U6-U7 du 11/10/2025 – (amende 20 €) :

US SAINTES – CHEPNIERS - LOISIRS ET JEUNESSE LE THOU– CANTON AUNIS FC – FC NORD 17 –
A.A.A.M LALEU LA PALLICE – TREFLE REAUX SP – S.C BEDENAC LARUSCADE – ST PALAIS SPORT
FOOTBALL – DOMPIERRE STE SOULLE.

DOSSIERS TRANSMIS DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Match n° 53966237 du 07/09/2025 en D4 POULE B ST HIPPOLYTE ES 1 – ST CHRISTOPHE 17 AS 2 :

Dossier traité par la Commission de Discipline dans le PV n°10 du 22/10/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➡ Le club de **ST CHRISTOPHE** de la perte de la rencontre sur un score de 3-0 et d'un retrait de -3 points au classement général et de -1 point de pénalité.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline.

DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Match n° 53966257 du 05/10/2025 en D4 POULE B ANDILLY AS 1 – ST HIPPOLYTE ES 1 :

Dossier traité par la Commission de litiges et contentieux dans le PV n°2 du 22/10/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de **ST HIPPOLYTE** avec -1 point et - 3 points et 0/3 buts au bénéfice du Club d'**ANDILLY**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°7

Page 4 sur 4

Match n° 53962251 du 12/10/2025 en D3 POULE C COZES AS 3 – ST PALAIS SPORT 3 :

Dossier traité par la Commission de litiges et contentieux dans le PV n°2 du 22/10/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquis (6-0) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

. DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Match n° 53955660 du 04/10/2025 en D2 POULE B ST GENIS DE SAINTONGE 1 – SOUBISE PORT DES BARQUES 1 :

Dossier traité par la Commission Départementale d'arbitrage dans le PV n°1 du 09/10/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➡ Cette réserve technique ne sera pas traitée, car elle n'a pas été confirmée auprès du service administratif du DISTRICT par le Club plaignant.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission départementale d'arbitrage.

La prochaine réunion aura lieu mardi 9/12/2025 à 19h30

Le Président,
Jérôme BOUQUET

La secrétaire de séance,
Catherine DELORT